

Demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire

Monsieur le Maire,

Je soussigné (e),

Représentant(e) de l'association :

Agissant en qualité de

VU les articles L 3311-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

VU les articles L 2212-1, 2212-2 et 2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2010-46 du 5 octobre 2010, abrogeant l'arrêté n°DLPCL B 1-04-3 du 19 janvier 2004 et l'arrêté n° DLPCL B 1-04-6 du 3 février 2010, portant réglementation des horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boissons et des bals publics dans le département de Haute-Loire ;

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir de débits temporaires de :

3^{ème} catégorie ☒ (*boissons fermentées non distillées : vins, bières, cidres, crèmes de cassis, vins doux naturel, vins de liqueur, apéritif à base de vins et liqueurs ne dépassant pas 18°*)

à (*lieu de la manifestation*) :

le de H àH.....

à l'occasion de

Fait à Coubon, le
Signature

AVIS DU MAIRE

AVIS

☐ **FAVORABLE**

☐ **DÉFAVORABLE**

Le Maire,

Frédéric GIMBERT

AVIS DES SERVICES DE POLICE OU DE GENDARMERIE

Transmis à la gendarmerie le

Document à déposer impérativement au plus tard **15 jours avant la manifestation en mairie.**